



Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 14 Avril 2022 - 18h00

Séance ouverte à 18h15

Secrétaire de séance : Marie-Christine ANDRIEUX

Absences / Procurations

<i>Absent</i>	<i>donne Procuration à</i>
<i>Natacha JOSEPH Marie-Agnès APPAIX Mickaël VOISIN</i>	<i>Gilles MERCIER</i>

Ordre du Jour :

Délibérations

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 24 Mars 2022

1. Vote du budget primitif 2022 Commune
2. Vote du budget primitif 2022 Lotissement
3. Vote du budget primitif 2022 Assainissement collectif
4. Nomination d'un délégué à la protection des données.
5. Effacement des réseaux secs

Questions diverses

Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 24 Mars 2022.

Rapporteur : Gilles

Délibération : Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 24 Mars 2022.

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

1. Vote du budget primitif 2022 Commune.

Rapporteur : Amandine

Le Budget Communal 2022 est présenté par Chapitre et s'équilibre pour un total de 435.150,86 € en dépense et en recette, réparti en un montant de 272.166,70 € en section de Fonctionnement et de 162.984,16 € en section d'Investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	272 166,70	184 635,60
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 87 531,10
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	272 166,70	272 166,70

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	81 123,00	158 227,04
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 605,60	4 757,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 75 255,56	(si solde positif) 0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	162 984,16	162 984,16

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	435 150,86	435 150,86

Délibération : Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif de la Commune de Petit-Bersac pour l'exercice 2022 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 435.150,86 €.

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

2. Vote du budget primitif 2022 Lotissement.

Rapporteur : Amandine

Aucune opération n'ayant été constatée sur le budget Lotissement en 2021 et aucune cession n'étant à prévoir, le budget est donc reconduit à l'identique de l'exercice 2021 et s'équilibre ainsi pour un total de 28.656,75 € en dépense et en recette, réparti en un montant de 13.117,57 € en section de Fonctionnement et de 15.539,18 € en section d'Investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 117,57	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 117,57
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		13 117,57	13 117,57
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	15 539,18	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 539,18
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 539,18	15 539,18
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		28 656,75	28 656,75

Délibération : Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif du Lotissement des Millasses pour l'exercice 2022 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 28.656,75 €.

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

3. Vote du budget primitif 2022 Assainissement.

Rapporteur : Amandine

Le budget primitif Assainissement 2022 s'équilibre pour un total de 53.782,03 € en dépense et en recette, réparti en un montant de 42.444,03 € en section de Fonctionnement et de 11.338,00 € en section d'Investissement.

Ce budget est le dernier avant sa clôture avant transfert à la CCPR. En effet, la Communauté de Communes du Périgord Ribérais en acquérant la compétence Assainissement collectif, récupère ainsi les charges et les produits correspondants.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 444,03	16 711,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 25 733,03
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	42 444,03	42 444,03
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 711,00	11 338,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 627,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 338,00	11 338,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	53 782,03	53 782,03

Délibération : Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif Assainissement collectif pour l'exercice 2022 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 53.782,03 €.

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

4. Nomination d'un délégué à la protection des données.

Rapporteur : Gilles

La commune avait délégué à la CCPR le choix du Délégué à la Protection des Données et cette dernière avait voté en faveur de l'ATD 24. La CCPR a fait le choix d'internaliser son Délégué à la Protection des Données, ce qui contraint les communes membres à sélectionner un nouveau DPD. L'ATD 24 reste

Délibération : Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité, l'Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD24) comme Délégué à la Protection des Données (DPD)

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

5. Effacement des réseaux secs.

Rapporteur : Gilles

Il s'agit d'entériner la décision d'effacer les réseaux secs (Electricité et Téléphone) dans le bourg, pour que les concessionnaires puissent acter notre demande et l'inscrire dans leurs programmes. En parallèle, Enedis et Orange ont été contactés pour effectuer un chiffrage de cette opération.

Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0
-----------------	------------------------	-------------------

Questions diverses

1. Transfert Agence Postale à la Mairie (Gilles)

Dans le cadre du départ à la retraite de Béatrice, il est proposé de transférer l'agence postale à la mairie.

Avantages :

- Aide au secrétariat pour des tâches sans compétences particulières (accueil, gestion des réseaux sociaux, du site internet, bibliothèque ?)
- Poste équipé d'internet pour pouvoir faire autre chose que l'activité Postale (gain sur les abonnements télécom)

Il est à noter que le mobilier et les aménagements de locaux sont pour la plupart pris en charge par La Poste.

2. Aménagement local pour la Pêche (Christophe)

L'ancien atelier du cantonnier sera débarrassé et mis à la disposition de l'association de la Pêche qui souhaitait avoir un local fermé pour stocker leur matériel.

3. Festivités (Gilles)

Collecte des différentes dates pour les animations.

1er Mai : course cycliste + Muguet

8 Mai : Commémoration + Repas Musée au Little B.

22 Mai : Marche gourmande (Foot)

18 Juin : Sardinade (Foot)

25 Juin : Inauguration Little B.

3 Juil. : Vide-Grenier (Musée+Foot)

Automne : Prévoir Fête du FourTruck avec le repas Gallo romain

4. Mouvements fonciers (Gilles)

Plusieurs opérations d'achat/vente de terrains. Visite du géomètre le 6 mai.

Le Bourg : Vente à Dominique Edely du délaissé derrière la boulangerie

Gironnet :

- Changement d'assiette du chemin rural (enquête publique)
- Vente d'un mètre Jill Kirby le long du chemin de Montmalan
- Acquisition 60x17 m de la parcelle de Claude Salmon

A venir : vente d'une partie du fossé à PGP Farmer

5. Travaux SMD3 (Gilles)

Les travaux d'installation des bornes commencent le lundi 11/04.

6. Aménagement du Bourg (Gilles)

Réception de l'avant Projet de l'ATD

Macro planning :

2ème semestre 2023 : Effacement des réseaux 1ère tranche (chiffrage à recevoir)

1er semestre 2024 : Effacement des réseaux 2ème tranche (chiffrage à recevoir)

2025-2027 : Tranches d'aménagement du bourg (500 K€ au total).

Séance clôturée à 20h20